

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN DE RIVIERE

Le Syndicat du bassin de l'Ouche, syndicat mixte de bassin versant dont le siège est situé à Dijon, regroupe 11 EPCI et 7 communes.

Le Syndicat exerce des compétences dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques (GEMA), notamment :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, y compris leurs accès ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines.

Le Syndicat exerce également des missions hors GEMAPI, notamment :

- la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le Syndicat assure également la mise en œuvre du SAGE de l'Ouche et du Contrat de bassin, en qualité de structure porteuse, ainsi que les moyens nécessaires au fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Vous rejoindrez une équipe composée de :

- la directrice des services ;
- un chargé de mission SAGE ;
- une chargée de mission Contrat de bassin ;
- le technicien de rivière.

Votre poste

Filière : Technique

Catégorie : B

Cadre d'emplois : Technicien territorial

Temps de travail : Temps complet - 35 heures hebdomadaires

Poste à pourvoir : 1er janvier 2027

Statut : Poste ouvert aux fonctionnaires et, à défaut, aux contractuels

Permis B : obligatoire

Vos missions

Être le/la référent(e) technique du Syndicat pour les travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau.

Sous l'autorité de la Directrice des services et en collaboration étroite avec le/la chargé(e) de mission « Contrat de bassin », vous aurez en charge la **programmation, la préparation, le pilotage et le suivi des opérations de restauration et d'entretien des milieux aquatiques sur le bassin de l'Ouche.**

1. Programmer et piloter les interventions sur les cours d'eau

- définir et mettre en œuvre le programme pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau ;
- réaliser les diagnostics de terrain, définir les priorités d'intervention et proposer les solutions techniques adaptées ;
- planifier et organiser les opérations et les chantiers en cohérence avec les objectifs écologiques, économiques et les usages des milieux ;
- assurer le suivi, l'évaluation des programmes et l'adaptation des programmes
- assurer une surveillance régulière des cours d'eau ;

2. Concevoir et conduire les études et travaux

- assurer la maîtrise d'ouvrage et le pilotage des études et opérations de restauration des milieux aquatiques ;
- préparer les estimations et chiffrages des travaux ;
- assurer la maîtrise d'œuvre et le suivi technique des travaux réalisés en régie ou par des prestataires ;
- coordonner les entreprises, animer les réunions de chantier, contrôler et réceptionner les travaux ;
- établir les bilans et évaluer les opérations réalisées.

3. Assurer le suivi administratif et réglementaire

- élaborer et suivre les dossiers réglementaires, notamment les procédures de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) ;
- préparer et suivre les marchés de travaux, les commandes et la facturation ;
- élaborer et suivre les dossiers de subventions et les budgets des projets ;
- préparer les projets de délibération et rédiger les notes techniques, comptes rendus et bilans ;
- assurer une veille réglementaire et technique dans les domaines de compétence du Syndicat.

4. Animer la concertation et accompagner les acteurs du territoire

- assurer la concertation avec les propriétaires riverains, agriculteurs, usagers et élus ;
- conduire les échanges et négociations nécessaires à la réalisation des projets et assurer le suivi des conventions ;
- apporter un conseil technique aux collectivités adhérentes et aux élus ;
- accompagner les projets inscrits au Contrat de bassin ;
- participer aux actions d'information et de sensibilisation et, si nécessaire, organiser et animer des réunions publiques.

5. Assurer la surveillance et la connaissance des cours d'eau et milieux

- assurer la surveillance qualitative et quantitative des cours d'eau ;
- réaliser les observations, mesures et diagnostics de terrain ;
- contribuer au suivi des milieux aquatiques et des zones humides ;
- collecter, analyser et structurer les données ;
- assurer la mise à jour du SIG et contribuer à la connaissance du territoire.

Les relations de travail

Vous travaillerez en lien étroit avec la Directrice des services et les chargés de mission « Contrat de bassin » et « SAGE », ainsi qu'avec les élus et instances du Syndicat.

Vous serez également en relation avec les collectivités adhérentes, propriétaires riverains, agriculteurs, usagers, entreprises et prestataires, ainsi qu'avec les services de l'État et les partenaires institutionnels (Agence de l'eau, Préfecture, Région...).

Vous contribuerez au travail collectif de l'équipe afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des projets conduits sur le bassin.

Profil recherché

Formation de niveau Bac+2 à Bac+5, dans le domaine de l'environnement, de l'eau, des rivières ou des milieux aquatiques

Expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire fortement appréciée

Capacité à prendre rapidement en charge le suivi des travaux et des programmations déjà engagés
Permis B indispensable.

Vos compétences

Milieux aquatiques et environnement

- Bonne connaissance du fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques, de l'hydrologie, de l'hydraulique et de l'écologie ;
- Connaissance des zones humides, de la biodiversité et, idéalement, des milieux naturels et des espèces ;
- Connaissance des enjeux liés à la préservation de la ressource en eau.

Réglementation

- Bonne maîtrise du cadre réglementaire relatif à l'eau et aux milieux aquatiques ;
- Connaissance des procédures réglementaires applicables aux travaux en cours d'eau, notamment des DIG ;
- Connaissance des politiques publiques de l'eau et de leurs acteurs.

Gestion de projets et de travaux

- Capacité à réaliser des diagnostics de terrain, définir et chiffrer des travaux ;
- Maîtrise de la préparation, de la planification et du suivi de chantiers ;
- Capacité à coordonner les entreprises et à contrôler les travaux ;
- Capacité à assurer le suivi administratif et financier des opérations.

Gestion administrative et outils

- Connaissance des marchés publics et du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Capacité à élaborer et suivre un budget et des dossiers de subventions ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Connaissance d'un SIG appréciée ;
- Compétences en modélisation de terrain appréciées.

Vos qualités

Vous êtes une personne :

- autonome, organisée et rigoureuse ;
- dotée d'un bon relationnel et d'une réelle capacité d'écoute ;
- à l'aise dans la concertation, la négociation et l'animation de réunions ;
- capable de travailler avec des interlocuteurs variés ;
- force de proposition et capable de prendre des initiatives ;

- adaptable, polyvalente et capable de gérer les priorités ;
- appréciant le travail en équipe.

Vous savez représenter le Syndicat auprès des élus, des riverains, des partenaires et des entreprises et porter ses orientations avec diplomatie et professionnalisme.

La qualité de l'expression orale et écrite ainsi que le respect de la confidentialité sont attendus.

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature comprenant une lettre de motivation et un CV ;

À l'attention de : Monsieur le Président du Syndicat du bassin de l'Ouche

Date limite de candidature : 30 septembre 2027

Par courriel : laure.bejot@ouche.fr

Tél. : 03 80 50 36 11